

RÉFORME DU COLLÈGE ET ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Mêmes cohérences idéologiques, et donc... mêmes choix pour le SNES :

« Devenir un simple exécutant qui renonce...

ou réaffirmer notre statut de concepteur qui résiste, propose et décide ? »

1. La réforme du collège et de son « pourquoi faire »...

Le SNES n'a eu de cesse de condamner sur le fond cette réforme ! En effet, au-delà de sa présentation « pseudo-pédagogique » par le ministère (par exemple : ré-invention, à la marge, d'une interdisciplinarité dont nous serions censés découvrir l'intérêt ?), il nous est apparu très vite que cette réforme était tout simplement un renoncement politique à la phase de démocratisation de l'école, à l'éducabilité de tous les élèves et donc à un renoncement à une école porteuse d'« ascenseur social » pour tous, à une école qui puisse permettre à toute la jeunesse d'aujourd'hui d'avoir le droit (et les outils) indispensables à la conception et à la construction de la société de demain... De la même façon, et nous n'étions pas dupes, la bonne mise en place de cette réforme devait s'accompagner d'une obligatoire « mise au pli » des enseignants de collèges qui ne devraient dès lors, qu'accepter et... exécuter !

C'est essentiellement contre ces visées idéologiques que le SNES a pris toutes ses responsabilités en demandant, dès ses fondements, l'abrogation de cette réforme du collège, tout en s'inscrivant en POUR une autre réforme, capable de construire et de donner les moyens à un « second degré soudé » apte à émanciper tous nos élèves à travers des savoirs réfléchis, exigeants, offerts à tous et donc transmis par des enseignants pleinement conscients, concepteurs du sens de leurs métiers et surtout... pédagogiquement libres !

De ce point de vue, l'appel du SNES-Montpellier (voici un an maintenant) de démissionner des conseils pédagogiques et de boycotter les réunions de formations/formatages a été suivi à plus de 90% par les collègues... Preuve, s'il en était besoin, que nous savons créer le rapport de force pour que jamais rien ne puisse nous être imposé !

2. La réforme des programmes...

Réalisée en même temps, et de façon surréaliste, cette réforme a touché tous les niveaux et toutes les disciplines enseignées en collège depuis la rentrée. Tous les programmes de toutes les classes ont été ainsi chamboulés sans aucune cohérence avec les programmes du lycée... Et ce, sans aucune prise en compte de l'avis des professionnels que nous sommes !

Après le légitime « choc » des enseignants de collèges et l'immense travail que ceux-ci ont dû fournir pour « faire avec et re-construire au mieux », ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines que nous, les concepteurs que nous sommes, avons pu constater que les nouveaux programmes faisaient de moins en moins de place à la cohérence des savoirs, à leurs « pourquoi-faire ? » et, au-delà, privilégiaient l'exécution de tâches issues de compétences cloisonnées ! Bref, les notions émancipatrices liées à l'argumentation, la démonstration et les concepts de raisonnements transversaux semblent être réellement mis de côté face aux enjeux utilitaristes qui sous-tendent clairement cette « une et même » réforme du collège.

3. Évaluation des élèves... le 3^e étage de la fusée !

Ne nous y trompons pas, c'est dans la même optique que celle qui a prévalu à la réforme du collège que les journées de formations/formatages sur l'évaluation sont organisées par le rectorat en février/mars 2017. Ces journées destinées à expliquer « comment on doit faire » ont un but essentiel : persuader les concepteurs que nous sommes, que les choses ne sont pas « si compliquées que ça », qu'il suffit de cocher des cases, qu'il suffit de remplir des « savoir-faire », qu'il suffit de valider ou non des compétences pré-remplies... Bref, qu'il s'agit de répondre à des « exigences cataloguées » sans avoir besoin de réfléchir aux savoirs et aux objectifs qu'ont pu atteindre nos élèves face aux attendus et, in fine, au sens de ce qui fait notre métier !

Au SNES, nous considérons que ces journées de formation imposées sur l'évaluation des collégiens constituent une nouvelle étape de la réforme dans le formatage des concepteurs que nous sommes. C'est pourquoi, nous appelons les collègues à mesurer les enjeux et à résister encore à ce 3^e étage de la fusée de la réforme du collège... Étape qui vise à nous forcer à ne devenir que de simples exécutants dans une « usine à gaz mortifère » dont nous avons le devoir de condamner l'existence...

C'est pour cela que nous appelons les enseignants de collège à montrer fortement leur rejet de ces journées induites par une réforme dont nous demandons l'abrogation !

Poursuivre la résistance et les ripostes collectives

Aussi, le SNES-Montpellier vous appelle à décider collectivement des modalités de ripostes que votre salle des profs jugera opportunes, par exemple :

- Boycotter ces réunions d'évaluation formations/formatage par discipline en communiquant les raisons du « pourquoi » aux services académiques et rectoraux... Voire au-delà à l'opinion publique,
- Investir massivement ces « réunions » pour y dénoncer haut et fort que nous ne sommes dupes de rien et que, loin d'y assister comme exécutants, nous sommes là pour y affirmer que nous, et nous seuls, sommes aptes à mener à bien les missions qui nous sont confiées, en tant que cadres A de la Fonction Publique de l'État... Et que personne n'est ni en droit, ni en devoir, de nous donner des leçons sur ce que nous avons à enseigner et/ou à évaluer aux élèves dont nous avons la « charge ».

En résumé : que l'on aille ou pas aux formations sur l'évaluation des collégiens, le SNES appelle la profession à bien mettre en cohérence les enjeux de la réforme du collège et à en bien mesurer les conséquences sur le devenir de nos missions et de nos métiers...

Sachons affirmer, une fois encore :

« En tant que concepteurs, et donc responsables...

laissez-nous travailler ! »

Pour la section académique du SNES
Thierry Jouve